



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 12 mai 2015 — N° 87

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter les boursiers nord-montréalais du Fonds 1804 pour la persévérance scolaire.

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lilian Baldwin.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de souligner le centenaire de la Ville de Donnacona.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter M. Frédéric Lepage, récipiendaire du prix Jeune entreprise 2015 du Centre local de développement de La Nouvelle-Beauce.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter Mme Pierrette Patenaude, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur.

12 mai 2015

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant le soutien à l'action contre l'austérité de la Table de concertation Autour des familles Grand Plateau.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 85^e Gala concert annuel de l'Harmonie d'Asbestos.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire des Cercles de fermières du Québec.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de Mme Madeleine Chênevert.

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter M. Paul-André « P-A » Méthot.

À 13 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 14.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Poëti, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 36 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 36.

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États de l'Association européenne de libre-échange (AELÉ) (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse), l'Accord sur l'agriculture entre le Canada et la République d'Islande, l'Accord sur l'agriculture entre le Canada et le Royaume de Norvège et l'Accord sur l'agriculture entre le Canada et la Confédération suisse, signés le 26 janvier 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2009, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cet engagement.

(Dépôt n° 1093-20150512)

12 mai 2015

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États de l'Association européenne de libre-échange (AELÉ) (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse), l'Accord sur l'agriculture entre le Canada et la République d'Islande, l'Accord sur l'agriculture entre le Canada et le Royaume de Norvège et l'Accord sur l'agriculture entre le Canada et la Confédération suisse, signés le 26 janvier 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2009.

(Dépôt n° 1094-20150512)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou, signés le 29 mai 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} août 2009, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cet engagement.

(Dépôt n° 1095-20150512)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou, signés le 29 mai 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} août 2009.

(Dépôt n° 1096-20150512)

12 mai 2015

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et la République de Colombie, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République de Colombie, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République de Colombie, signés le 21 novembre 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cet engagement.

(Dépôt n° 1097-20150512)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République de Colombie, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République de Colombie, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République de Colombie, signés le 21 novembre 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011.

(Dépôt n° 1098-20150512)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, signés le 28 juin 2009 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2012, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cet engagement.

(Dépôt n° 1099-20150512)

12 mai 2015

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, signés le 28 juin 2009 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2012.

(Dépôt n° 1100-20150512)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Panama, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Panama, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Panama, signés le 14 mai 2010 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cet engagement.

(Dépôt n° 1101-20150512)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Panama, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Panama, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Panama, signés le 14 mai 2010 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013.

(Dépôt n° 1102-20150512)

12 mai 2015

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Honduras, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Honduras, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Honduras, signés le 5 novembre 2013 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2014, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cet engagement.

(Dépôt n° 1103-20150512)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Honduras, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Honduras, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Honduras, signés le 5 novembre 2013 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2014.

(Dépôt n° 1104-20150512)

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Accord de libre-échange entre le Canada et la République de Corée, signé le 22 septembre 2014 et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cet engagement.

(Dépôt n° 1105-20150512)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République de Corée, signé le 22 septembre 2014 et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.

(Dépôt n° 1106-20150512)

12 mai 2015

M. Poëti, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 1107-20150512)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 avril 2015 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) concernant le maintien d'une éducation publique de qualité au Québec;

(Dépôt n° 1108-20150512)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 avril 2015 par M. Lelièvre (Gaspé) concernant le maintien en poste du directeur général actuel du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie;

(Dépôt n° 1109-20150512)

La réponse à la question écrite n° 60 concernant la construction de 32 nouvelles places en centre de la petite enfance dans le comté de Repentigny, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 avril 2015 par Mme Lavallée (Repentigny).

(Dépôt n° 1110-20150512)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Marceau (Rousseau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 13 mai 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1111-20150512)

12 mai 2015

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 12 mai 2015, adressée aux directrices générales et aux directeurs généraux des commissions scolaires par M. Éric Thibault, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, concernant la rencontre de présentation des projets de règles budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016.

(Dépôt n° 1112-20150512)

Motions sans préavis

M. Bergeron (Verchères) propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce toute proposition visant à ce que le gouvernement fédéral mette en place un ministère des Affaires municipales ou des Affaires urbaines, ce domaine étant une compétence exclusive du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, et M. Kotto (Bourget), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'apport des travailleurs étrangers temporaires à l'économie du Québec;

12 mai 2015

QU'elle rappelle que la venue au Québec de travailleurs étrangers temporaires est de première importance, et que ceux-ci œuvrent dans plusieurs secteurs clés et stratégiques de l'économie québécoise, notamment à titre de chercheurs, spécialistes des domaines des technologies de pointe, de la santé, de la culture et de l'éducation ainsi que dans les secteurs de la transformation alimentaire et de la restauration;

QU'elle souligne que ces emplois ont un impact important sur l'économie québécoise;

QU'elle constate que l'entrée en vigueur le 30 avril 2015 des nouvelles règles du gouvernement fédéral relatives au Programme des travailleurs étrangers temporaires crée un climat d'incertitude dans le milieu des affaires québécois;

QU'elle constate que le premier ministre a lui-même indiqué dans ses demandes en vue des élections fédérales que le règlement du différend qui touche les travailleurs étrangers temporaires était important;

QU'elle demande au gouvernement fédéral de s'entendre avec le gouvernement du Québec dans les plus brefs délais, avant la prochaine élection fédérale, sur des modalités visant à reconnaître les spécificités de l'économie du Québec dans l'application des nouvelles règles relatives au programme des travailleurs étrangers temporaires et, ainsi, rassurer les nombreuses entreprises québécoises affectées par ces nouvelles règles.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), présente une motion concernant les services et le soutien aux élèves; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

12 mai 2015

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 13 mai 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Marceau (Rousseau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral le respect de la parole donnée aux Québécois par le premier ministre, le 5 décembre 2014, selon laquelle la hausse de tous les tarifs serait limitée à l'indexation au coût de la vie;

12 mai 2015

QU'elle demande au premier ministre de rappeler à l'ordre son ministre de la Santé et des Services sociaux, qui a confirmé une augmentation supérieure à l'inflation du tarif exigé aux personnes vivant dans un CHSLD.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 avril 2015, sur la motion de M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 mai 2015, sur la motion de report proposée par M. Villeneuve (Berthier) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, présenté par M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux.

12 mai 2015

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Rochon (Richelieu) à M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « Les conditions dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée ».

À 18 h 11, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de report proposée par M. Villeneuve (Berthier) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée.

Le débat terminé, la motion de report est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

12 mai 2015

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 117 en annexe)

Pour : **35** Contre : **58** Abstention : **0**

À 20 h 36, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 20 h 38.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. LeBel (Rimouski) dépose :

Copie d'une lettre que lui a adressée D^e Véronique Clapperton, concernant sa situation personnelle de pratique et le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée.

(Dépôt n° 1113-20150512)

Le débat est ajourné au nom M. LeBel (Rimouski).

12 mai 2015

À 21 h 29, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 13 mai 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

12 mai 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de report de M. Villeneuve (Berthier) :

(Vote n° 117)

POUR - 35

Bergeron (PQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Lavallée (CAQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	(Lévis)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
Dufour (PQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
Hivon (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Jolin-Barrette (CAQ)	Lisée (PQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Khadir (IND)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	
Kotto (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	
Laframboise (CAQ)	Martel (CAQ)	(Bonaventure)	

CONTRE - 58

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Billette (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Dutil (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Charlesbourg)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Sherbrooke)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	(Fabre)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Hamad (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)